



Casque supra-auriculaire, PCH2

Manuel de l'Utilisateur
TLL491151

Ce manuel est disponible dans plusieurs langues sur www.tellur.com

A dark blue silhouette of a city skyline with various skyscrapers of different heights and shapes, positioned at the bottom of the page.

INTO YOUR FUTURE

Merci d'avoir choisi un produit Tellur !

Afin d'assurer un fonctionnement optimal, dans des conditions de sécurité maximale, veuillez lire attentivement ce manuel d'utilisation avant d'utiliser le produit. Conservez le manuel pour référence future.

Spécifications techniques

Micro : Oui

Technologie : supra-auriculaire, filaire

Connexion : USB 2.0

Contrôle du volume : Oui, en ligne

Haut-parleur muet : Oui, en ligne

Coupure du microphone : Oui, en ligne

Impédance : 32 Ohm

Fréquence : 20Hz - 20KHz

Sensibilité : 60 +/-3db

Taille du haut-parleur : 40 mm

Longueur du câble : 2 mètres

Couleurs disponibles : Noir

Mettre en place

Connectez-vous et démarrez, aucun pilote requis.
Insérez le connecteur USB dans le port USB de votre ordinateur portable ou de PC.



Dépannage

- Ajustez le volume à partir de la télécommande en ligne.
- Assurez-vous que le bouton muet n'est pas actif.
- Vérifiez la connexion USB à votre ordinateur. Essayez un autre port USB.
- Vérifiez les paramètres de volume et de microphone du système d'exploitation de l'ordinateur.
- Assurez-vous que le casque est défini comme périphérique par défaut pour l'audio.

Informations sur les déchets d'équipements électriques et électroniques.

(L'annexe du manuel de l'utilisateur.)



Les déchets d'équipements électriques et électroniques peuvent contenir des substances dangereuses ayant un impact négatif sur l'environnement et la santé humaine, s'ils ne sont pas collectés séparément.

Ce produit est conforme à la directive européenne (2012/19 / EU) et porte le symbole de classification des déchets électriques et électroniques, représenté graphiquement dans l'image suivante

Cette icône indique que les déchets d'équipements électriques et électroniques ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères et qu'ils sont soumis à une collecte distincte (séparée).

Compte tenu des dispositions de OUG 195/2005 sur la protection de l'environnement et de l'OUG 5/2015 sur les déchets d'équipements électriques et électroniques, nous vous recommandons de prendre en compte les éléments suivants :

Les matériaux et les composants utilisés pour fabriquer ce produit sont des matériaux de haute qualité qui peuvent être réutilisés et recyclés.